

Plus de 60 échantillons inscrits au 12^e concours départemental des vins de l'Isère

La **12^e édition** du concours départemental des vins de l'Isère se déroulera **lundi 16 octobre 2023**, de **9h30 à 12h00**, à la **Maison des Arts de Montbonnot-Saint-Martin** (38330).

Porté par le Syndicat des Vins de l'Isère et la Chambre d'agriculture de l'Isère, le concours départemental des vins de l'Isère présente sa 12^e édition, avec **61 échantillons**, dont :

- **52 vins avec indication géographique**, susceptibles de recevoir une médaille dans leur catégorie : IGP Isère blanc, IGP Isère rouge, IGP Collines rhodaniennes blanc, IGP Collines rhodaniennes rouge ou AOP Savoie Cru des Abymes. Dans ces catégories, 15 médailles pourront être attribuées au total.
- Et **9 vins sans indication géographique**, susceptibles de recevoir une « mention spéciale du jury ».

24 domaines différents se sont inscrits, dont **2 qui présentent leurs vins pour la première fois** à ce concours.

Tous les secteurs géographiques viticoles de l'Isère seront ainsi représentés : de la vallée du Rhône au Trièves, en passant par les Balmes Dauphinoises dans le Nord Isère, ou les coteaux du Grésivaudan et le Royans.

Ce concours témoignera une fois encore de la diversité et de la qualité croissante de la production iséroise et mettra le dynamisme des vigneronnes et vignerons isérois à l'honneur.

Le jury, composé de **33 dégustateurs issus du réseau de spécialistes de la région** (sommeliers, cavistes, œnologues...), évaluera les vins présentés selon les critères habituels de la dégustation professionnelle.

Le règlement est inscrit sur la liste des concours vinicoles français établie par le Ministre chargé de la consommation (une copie peut vous être adressée sur demande).

L'annonce du palmarès du concours est prévue le jour même sur place, à **12h30**. Voir ci-après le déroulé précis de la journée du 16 octobre.

Programme de la journée du 16 octobre 2023 :

- **A partir de 9h00** : accueil des jurés.
- **9h30 – 12h00** : dégustation des vins par le réseau de professionnels (accès fermé au public).
- *10h00 – 15h00 : salon des vins de l'Isère et d'ailleurs, réservé aux professionnels. **
- **12h15** : accueil de la presse, des partenaires institutionnels et officiels.
- **12h30 : proclamation du palmarès du 12^e concours départemental des vins de l'Isère.**
- **13h00** : buffet offert par le Syndicat des Vins de l'Isère, **sur inscription.**

** En parallèle du concours départemental des vins de l'Isère, le Syndicat des Vins de l'Isère organise sur le site de la Maison des Arts de Montbonnot-Saint-Martin, en extérieur, de 10h00 à 15h00, le 3^e salon des vins de l'Isère et d'ailleurs.*

***Réservé aux visiteurs professionnels** (cavistes, sommeliers, restaurateurs...) **et aux journalistes**, il offrira un espace d'échanges et de dégustation avec les vigneronnes et vignerons isérois et leurs amis d'autres régions viticoles françaises.*

Inscriptions :

- **A l'annonce du palmarès du concours et au buffet :**
isabelle.avocat@isere.chambagri.fr / 04 76 20 68 48

Contact et informations :

- **Chambre d'agriculture de l'Isère :**
Marie Mallet, conseillère filière vin et animatrice du syndicat des vins de l'Isère :
marie.mallet@isere.chambagri.fr / 06 61 03 00 38
- **Syndicat des Vins de l'Isère :**
<https://fr-fr.facebook.com/vinsdelisere/>

Le lieu : [Maison des Arts](#), 990 Chemin de la Laurelle, 38330 Montbonnot-Saint-Martin